COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association des pays africains producteurs de diamants clôture la 11e réunion ordinaire de son Conseil des ministres en Sierra Leone

Freetown, Sierra Leone — 21 mai 2026 — L'Association des pays africains producteurs de diamants (ADPA) a clôturé la 11e réunion ordinaire de son Conseil des ministres à Freetown, sous la présidence de S.E. M. Julius Daniel Mattai, ministre des Mines et des Ressources minérales de la République de Sierra Leone. Cette réunion de haut niveau a rassemblé les délégations des nations africaines productrices de diamants, ainsi que les représentants des États membres observateurs, en vue d'adopter des politiques stratégiques visant à renforcer la gouvernance, à intensifier la coopération et à préserver l'avenir de l'industrie du diamant naturel.

Au titre des principaux résultats, le Conseil a approuvé la mise à jour de sa stratégie de communication et de marketing et a entériné une position commune visant à préserver l'intégrité de la filière du diamant naturel face à la montée de la concurrence des alternatives synthétiques. Portée par des gouvernements qui concentrent près de 70 % de la production mondiale de diamants bruts, cette position prescrit l'usage exclusif du système de classification international des « 4C » ainsi que l'unité de mesure en carats pour les seuls diamants naturels. À l'inverse, le Conseil a acté que les matériaux synthétiques devront impérativement être mesurés en grammes ou kilogrammes et faire l'objet d'une identification explicite sous l'unique descripteur mondial de « synthétique », excluant toute autre terminologie alternative dans le commerce et le marketing internationaux.

S'agissant du renforcement des capacités, le Conseil a validé un cadre opérationnel permettant la collaboration avec des institutions établies dans les États membres et pays observateurs de l'ADPA spécialisées dans les compétences techniques de la filière diamantifère, afin de développer les capacités institutionnelles de ses États membres. Cela témoigne des efforts continus de l'ADPA pour renforcer l'expertise technique, promouvoir le partage des connaissances et faciliter le développement des capacités ainsi que l'assistance technique parmi ses membres, conformément à l'objectif plus large de l'association visant à édifier un secteur diamantifère africain plus résilient et compétitif.

L'ADPA a également annoncé la célébration de son 20e anniversaire, qui se déroulera les 3 et 4 novembre 2026 à Luanda, en Angola. En marge de ces commémorations « ADPA@20 », se tiendra la 13e réunion extraordinaire du Conseil des ministres, Ce forum offrirá ainsi une tribune pour mettre en exergue les réalisations majeures de l'association au cours des deux dernières décennies tout en valorisant les progrès accomplis dans l'ensemble du secteur pour préserver la valeur des diamants naturels. Les résolutions de Freetown serviront de socle à ces événements jalons, réaffirmant l'engagement de l'ADPA en faveur d'une intégration accrue, d'un renouveau institutionnel et d'un développement sectoriel durable.

À propos de l'ADPA
L'Association des pays africains producteurs de diamants (ADPA) est une organisation intergouvernementale dédiée à la promotion de l'exploitation, du commerce et du développement durables du diamant en Afrique. Composée de 22 pays membres — dont quinze (15) membres effectifs et sept (7) observateurs — qui comptent parmi les principales nations productrices de diamants, l'ADPA prône la collaboration et la coopération entre ses membres. Elle s'emploie à promouvoir l'enrichissement, la création de valeur ajoutée, la transparence et un accès équitable au marché pour les diamants africains.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :
Courriel : info@adpadirectorate.org
Site internet : https://www.adpadirectorate.org